

Municipalité La Rédemption.

Lundi le, (6) avril 2020 se tenait à 20h00 au Centre municipal Viateur Labonté la séance ordinaire du Conseil municipal de La Rédemption.

Le conseil de la municipalité de la Rédemption siège en séance ordinaire ce lundi 6 avril 2020 à 20h00 par voie téléphonique.

Personne n'était présent.

Assiste à la séance, par voie téléphonique, le directeur général et secrétaire-trésorier M. Gilles Provencher a attendu jusqu'à 9 h00.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire surtout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par appel téléphonique.

1. Accueil

La séance est ouverte à 20h00, il n'y avait personne

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Aucune lecture d'ordre du jour n'a été présentée.

3. Lecture et adoption du procès- verbal de l'assemblée ordinaire du 2 mars 2020.

4. Ententes intermunicipale - Redevances carrières et sablières

Site de La Coopérative des Producteurs de chaux du Bas-Saint-Laurent

Cette entente consiste à un partage de 40 % des sommes perçues, selon le règlement des carrières et sablières, pour les camions provenant du site de la Coopérative des Producteurs de chaux du Bas-St-Laurent qui transitent sur le territoire de La Rédemption.

5. **Autorisation au directeur général de communiquer avec le Groupe Michel Leclerc pour proposer un paiement de 88 000 .00\$.**
6. **Paiement facture # 19798 de la Ville de Mont-Joli pour service d'incendie 8,400.00\$**
7. **Paiement facture # 60652595 de Tetra Tech pour la mise aux normes de l'eau potable 3,262.05\$**
8. **Paiement facture # 603 de Transport Martin Alain au montant de 6,668.55\$**
9. **Octroyer le contrat en approvisionnement à Les pétroles BSL S.E.C. pour l'année 2020**
10. **Paiement facture # 4958 DG3A service et honoraire construction du garage municipal au montant 3,909.15\$**
11. **Transfert du compte 600180 au compte 91775 (11497.50\$ vente du garage de toile résolution 20-52 + 37,362.28 souffleurs à neige résolution 19-12 + 50,000.00\$ ponceaux résolution 19-238 pour un total de 98,859.78\$)**
12. **Offre de service pour la reddition de compte pour la subvention du PRIMEAU l'usine d'eau potable PF SERVICE-Conseil au montant de 1,872.00 excluant les taxes, plus .53c/km frais de déplacement.**
13. **Paiement facture # 14173 Les électriciens Jacques Bérubé pour l'installation prise extérieur pour génératrice au montant de 5639.18\$ taxes incluses**
14. **Vente pour non-paiement de taxes 2018 remis en 2021.**
15. **Projet de règlements 2020-02,2020-03,2020-04 2020-05,2020-06 remis a une séance ultérieure**
16. **COVID -19**

La municipalité de La Rédemption a pris des engagements avec le dépanneur Chez Ti-Noir pour offrir un service de livraison pour les personnes qui ne peuvent se déplacer.
La municipalité travaille à offrir un service de surveillance pour nos aînés.

17. **Acceptation des comptes au montant de 55,724.36\$**
18. **Varia**
19. **Période de questions**
20. **Prochaine séance**

Lundi le 4 mai 2020 à 20h00

21. **Levé de la séance**

La lever de séance a eu lieu à 21h00 sans personne

Sonia Bérubé
Mairesse

Gilles Provencher
Directeur général et secrétaire-
trésorier